



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	9	3

**OBJET : 29-1 - MUSEE PICASSO -
OEUVRE DE JEAN-PIERRE BERTRAND -
ACQUISITION**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

992/12

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le **30/03/12**
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le **03 AVR. 2012**

Pour le Maire,

Par délégation du Maire,
Ministre chargé des Affaires européennes
L'attaché principal,


Anthony CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 23 mars 2012

Le vendredi 23 mars 2012 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 16/03/2012, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Ministre chargé des Affaires européennes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Anne-Marie DUMONT, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Yves DAHAN, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAoui, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

Procurations

M. Patrick DULBECCO à M. Audouin RAMBAUD
M. Alain CHAUSSARD à M. Henri CHIALVA
M. Jacques BARBERIS à M. Jean LEONETTI
Mme Marina LONVIS à Mme Jacqueline BOUFFIER
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
M. Jonathan GENSBURGER à M. Yves DAHAN
M. Matthieu GILLI à M. Jean-Pierre GONZALEZ
M. Bernard MONIER à M. Francis PERUGINI
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE

Absents : M. Serge AMAR, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Carine CURTET

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAoui, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

Dans le cadre de la politique d'enrichissement de la collection du musée Picasso, il est proposé l'acquisition d'une œuvre de Jean-Pierre Bertrand.

Au printemps 2004, le musée Picasso a organisé une exposition de cet artiste – né en 1937, vivant et travaillant à Paris - consacrée essentiellement à la partie picturale de son travail, laissant de côté le versant vidéographique de sa pratique.

Cette exposition s'inscrivait pleinement dans la programmation contemporaine du musée Picasso dont la collection est essentiellement constituée de peintures.

L'acquisition de l'œuvre nommée ci-dessous, permet d'enrichir le fonds de manière significative avec un artiste majeur d'aujourd'hui qui n'y est pas représenté à l'exception de l'œuvre dont le don à la Ville a été soumis lors du Conseil municipal du 3.02, et de compléter ainsi l'évocation de ces artistes de l'intime et du toucher, aux côtés par exemple de Sarkis et de Pierrette Bloch.

L'œuvre répond aux caractéristiques suivantes :

. De l'apparition – à plat – de traces de doigts roses – ras de surfaces protéiformes, 1993
Médium flamand – acrylique – fraise – acier – miel – citron – plexiglas -papier
2 x (40,5 x 84 x 1) Conseil municipal

Prix d'acquisition : 10.000 euros

La Direction Régionale des Affaires Culturelles est sollicitée pour participer au financement de l'acquisition de cette œuvre, démarche qui permet de diminuer la contribution de la Commune".

Les musées de France étant soumis à l'avis d'instances régionales dans le cadre de l'enrichissement de leurs collections, cette acquisition a également été soumise en Commission scientifique régionale des collections des musées de France au mois de novembre.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE)

- **APPROUVE** les conditions d'acquisition de l'œuvre, décrite ci-dessus et dont la reproduction est jointe en annexe, pour un montant total de 10 000 euros ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ou de tout organisme concerné par cette acquisition, d'un montant aussi élevé que possible et à signer tout document relatif à l'obtention de celle-ci;

29-1 - MUSEE PICASSO - OEUVRE DE JEAN-PIERRE BERTRAND - ACQUISITION


Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2012 chapitre 021-2161 section investissement.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,
Ministre chargé des Affaires européennes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.29-1 - MUSEE PICASSO - OEUVRE DE JEAN-PIERRE BERTRAND - ACQUISITION -

Date de transmission de l'acte : 03/04/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 03/04/2012

Numéro de l'acte : DCM992-12 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20120323-DCM992-12-DE

Date de décision : 23/03/2012

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture